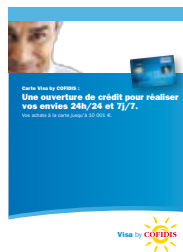


# Découvrez nos autres formules de financement.

## Direct Cash



## Carte Visa



## Personal



## Le Rachat



### Vos intermédiaires de crédit pour la Partner Card :

- Saint Brice S.A., chaussée de Lille 11 - 7501 Orcq - RPM - TVA: BE 0401.222.385
- COGEMAG S.A., rue de la blanche porte 2 - 59200 Tourcoing - France - RPM - TVA: FR 42475580437

### Editeur Responsable : COFIDIS S.A., prêteur, rue du Gategnies 4, 7500 Tournai

- RPM - TVA : BE 0400.359.283
- N° d'agrément SPFE 105722
- N° d'inscription CBFA 043235A
- Le consommateur : désigne indistinctement l'emprunteur et le co-emprunteur
- Le cas échéant, le prélèvement du crédit est soumis à une domiciliation sur le compte courant du consommateur.
- Partner Card est une ouverture de crédit de type revolving à durée indéterminée.



### En toute transparence

A. En cas de simple retard de paiement qui n'entraîne, ni la résolution du contrat, ni la déchéance du terme, le prêteur réclamera au consommateur :

- le capital échu et impayé ;
- le montant du coût total du crédit échu et non payé ;
- le montant de l'intérêt de retard convenu calculé sur le capital échu et impayé ;
- les frais de lettres de rappel et de mise en demeure à raison de 7,5 € augmentés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi et à concurrence d'un envoi par mois.

B. Le défaut de paiement d'au moins deux échéances ou d'une somme équivalente à 20 % du montant total à rembourser et l'inexécution par le consommateur un mois après le dépôt à la poste d'une lettre recommandée contenant mise en demeure entraînera la résolution du contrat ou la déchéance du terme. Le contrat pourra également être résolu dans le cas où le consommateur dépasserait le montant du crédit visé aux articles 60 bis et 60 ter de la loi et ne se serait pas exécuté un mois après le dépôt à la poste d'une lettre recommandée contenant mise en demeure. Dans ces hypothèses, le prêteur réclamera au consommateur :

- le solde restant dû du crédit ;
- le montant du coût total du crédit échu et non payé ;
- le montant de l'intérêt de retard convenu calculé sur le solde restant dû ;

- une clause pénale à concurrence de 10 % maximum sur le solde restant dû comprise jusqu'à 7 500 € et de 5 % au maximum calculés sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7 500 €.

Dans l'hypothèse où le contrat est résilié conformément à l'article 58, § 3 de la loi du 12 juin 1991 sur le crédit à la consommation, ou a pris fin et que le consommateur ne s'est pas exécuté trois mois après le dépôt à la poste d'une lettre recommandée contenant mise en demeure, le prêteur réclamera au consommateur :

- le capital échu et impayé ;
- le montant du coût total du crédit échu et non payé ;
- le montant de l'intérêt de retard convenu calculé sur le capital échu et impayé ;
- une clause pénale à concurrence de 10 % maximum sur le solde restant dû comprise jusqu'à 7 500 € et de 5 % au maximum calculés sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7 500 €.

- Souscription à l'assurance :  
Le montant de la contribution à l'assurance Garantie+s'élève mensuellement et par assuré à 0,67 % du montant à rembourser.

- Date d'entrée en application du présent prospectus :  
01/12/2009.

01/12/2009/PC/FR/1260



### Partner Card :

# Une ouverture de crédit jusqu'à 2 400€ pour faire le plein d'avantages et financer toutes vos envies.

3 SUISSES et son partenaire financier





**Partner Card,**  
la carte « 3 Suisses » gérée par COFIDIS.  
Elle vous offre des avantages et vous permet  
de régler vos coups de coeur en douceur !

**Pour vous :**

- un numéro de téléphone prioritaire chez 3 Suisses,
- **pas de frais supplémentaires** ni à la commande, ni à la livraison.

**Pour le paiement, c'est vous qui choisissez :**

- en 1 fois, au comptant **sans frais**,
- en plusieurs fois par petites mensualités connues d'avance.  
Par exemple, vous avez repéré un ensemble de draps de lit et des sets de tables.  
Votre commande s'élève à 100 €. Avec votre Partner Card, vous pouvez régler en  
3 fois 25 € et une mensualité de 27,09 €.

D'autres exemples chiffrés peuvent être obtenus par demande écrite à COFIDIS,  
rue du Glategnies 4 à 7500 Tournai.

**Pour vous, les avantages à la commande,  
c'est tout le temps !**

- **3,39 € d'économie à chaque commande.**  
Je ne règle ni mes frais de paiement après réception,  
ni les frais de contre-remboursement. J'économise  
près de 30 € au bout de 10 commandes passées...  
et aussi des offres exclusives, des réductions  
en avant-première, toute l'année.

Sous réserve d'acceptation de votre demande par COFIDIS et après  
signature de votre contrat de crédit. Pour une ouverture de crédit de  
600 €, entièrement et immédiatement prélevée, remboursée comme suit :  
1 mensualité de 30 €, 26 mensualités de 25 € et 1 mensualité de 26,60 € ;  
le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué à l'ouverture de crédit est de  
15 %, incluant un taux débiteur annuel de 12,30 % l'an (0,97 % par mois)  
et des frais de carte de 2,42 % l'an (0,2 % par mois). Pas de frais non  
récurrents. Le coût du crédit est fonction du montant de crédit octroyé.  
Taux en vigueur au 01/12/09. Ce taux est susceptible de modification en  
fonction de l'évolution des indices de référence légaux en vigueur.

Et en plus pour la sérénité, **un relevé de compte  
mensuel** envoyé à votre domicile vous permet  
de suivre vos achats.

Avec COFIDIS, vous bénéficiez de 25 ans d'expérience.  
550 000 clients satisfaits nous font confiance.  
Nos conseillers experts sont à votre écoute pour vous  
informer et répondre à toutes vos questions.

**Tél. : 0800/94 944**

du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 17h.

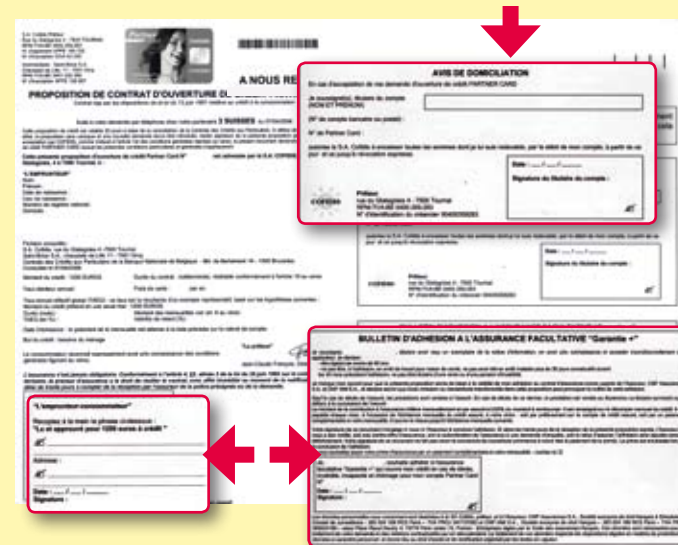
**Jusqu'à  
45 jours  
de paiement  
différé**



**Pour compléter  
votre contrat  
Partner Card  
et bénéficiaire  
de votre argent,  
c'est simple :  
suivez le guide.**

**Vous avez reçu deux exemplaires. Ils sont  
à votre nom et reprennent point par point  
les éléments de votre demande :  
l'un est à conserver, l'autre à renvoyer.**

- A** Complétez, datez et signez impérativement les cadres  
indiqués avec les flèches rouges. Les cadres  
réservés à l'assurance et à la domiciliation  
sont facultatifs.



- B** Annexe impérativement à votre contrat  
les pièces demandées.
- C** Renvoyez-nous le contrat complété, daté et signé  
et les pièces demandées dans l'enveloppe retour.

**3 règles essentielles à respecter pour gagner  
du temps.**

- 1 Signez votre contrat en indiquant partout la  
même date.
- 2 Votre contrat est valable 20 jours ouvrables  
à partir de la date d'émission du contrat.
- 3 **N'oubliez pas de joindre la photocopie recto/  
verso de votre carte d'identité** et les autres  
pièces justificatives.



Une question, un conseil ?  
Appelez nos conseillers au  
**Tél. : 0800/94 944**